

Conseil Municipal du 27 février 2023

à

N°ordre 25  
N° identifiant 2023-0031

Titre Demande de subvention à l'État pour le plan de végétalisation de Poitiers

Rapporteur(s) Mme Léonore MONCOND'HUY  
Date de la convocation 21/02/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY  
Secrétaire(s) de séance

PJ.

Membres en exercice 52  
Quorum 27

Présents	41	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - <b>Maire</b>  M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN -  Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth  NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles  REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M.  Robert ROCHAUD <b>Adjoint</b>  M. Frankie ANGEBAULT - Mme Samira BARRO-KONATÉ - Mme Lisa BELLUCO - M.  Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle  CHÉDANEAU - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - M. Rafael DOS  SANTOS CRUZ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Jean-Louis  FOURCAUD - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX -  - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme  Chantal NOCQUET - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre  RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude  THIBAUT <b>Conseillers municipaux</b></p>
----------	----	---

Absents	8	<p>Mme Béatrice BEJANIN - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Alain  CLAEYS - M. Bouziane FOURKA - Mme Carine GILLES - Mme Monique HERNANDEZ -  Mme Lucile VALLET <b>Conseillers municipaux</b></p>
---------	---	---

Mandats	3	<p>Mandants</p> <p>M. Aloïs GABORIT</p> <p>Mme Solange LAOUDJAMAÏ</p> <p>Mme Agnès DIONÉ</p>	<p>Mandataires</p> <p>M. Charles REVERCHON-BILLOT</p> <p>M. Anthony BROTTIER</p> <p>Mme Claude THIBAUT</p>
---------	---	--	--

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1 à 13, 15, 14, 16 à 49.		
--------------	--	--	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction générale des services Mission Relations territoires - Partenariats
------------------	---

Le patrimoine de la ville de Poitiers comprend 42 000 arbres, dont 10 000 arbres en alignement de voirie.

La Nature en ville est au cœur des enjeux contemporains. En assurant des services écologiques majeurs (constitution d'îlots de fraîcheur, source de biodiversité, filtration des polluants atmosphériques, captation de carbone), les arbres jouent un rôle prépondérant pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie en ville et répondre aux enjeux de santé humaine.

La ville de Poitiers souhaite mettre en œuvre un plan de végétalisation pour augmenter la couverture arborée de son territoire, et réduire la minéralisation des espaces entraînant la formation d'îlots de chaleur urbains. Des opérations diverses et variées de plantations d'arbres et arbustes sont donc menées entre 2021 et 2026 : plantation de micro-forêts, plantation d'arbres en alignement de voirie, plantation des bassins de gestion de l'eau de pluie, plantation des terrains de sports.

Cela représente un total prévisionnel de plantation de 63 000 arbres et arbustes sur les cinq ans. 43 000 arbres ont été plantés en 2022, et 5 000 arbres (au grand maximum) seront plantés chaque année, de 2023 jusqu'en 2026.

Le coût total de l'opération est estimé à 700 000 € Hors taxe (HT). Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en € HT		
Travaux de plantation	700 000	Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) / Fonds vert	350 000	50 %
		Autofinancement	350 000	50 %
<b>Total</b>	<b>700 000</b>	<b>Total</b>	<b>700 000</b>	

En date du 5 juillet 2022, le Conseil municipal a autorisé Madame la Maire, par délibération n° 2022-0168, à solliciter le soutien de l'État au travers de la Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) pour le plan de végétalisation de Poitiers, pour le même montant, soit 350 000 € HT.

En août 2022, le Gouvernement annonce la création d'un nouveau dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires - dispositif nommé « Fonds vert ». En raison du caractère potentiellement éligible du plan de végétalisation de Poitiers à cette aide de l'État, une nouvelle délibération doit être prise, incluant les aides Dsil et Fonds vert.

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à solliciter le soutien de l'État au travers de la Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) / Fonds vert à hauteur de 350 000 € HT, soit 50 % du montant total des dépenses**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce sujet**
- **d'imputer la recette correspondante, soit 350 000 €, à l'opération 2000 « Végétalisation de la ville – Investissement courant », article 1347 du budget Principal.**

POUR	44	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

La Maire,

Mme Léonore  
MONCOND'HUY

Le Secrétaire,



**RESULTAT DU VOTE**

Adopté

Affichée le	6 mars 2023	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	8 mars 2023
Date de réception en préfecture	6 mars 2023	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20230227-171887-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	7.5	Subventions	